

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SUNNY MULTI-OBLIG

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'OPC est géré activement.

L'indicateur de référence est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le fonds adopte une gestion active en investissant principalement en obligations et titres de créances libellés en euros de toute nature (Taux fixe, taux variables, convertibles..) sans contrainte de durée ou de notation. Cette gestion flexible du portefeuille a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs à l'achat ou décider de la dégradation éventuelle de la note en cours de vie et prendre ses décisions de céder les titres ou les conserver dans l'intérêt des porteurs.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose :

- sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global ;
- puis sur une analyse micro-économique des émetteurs et une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80 à 150% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, y compris des obligations convertibles, libellés en euro, d'émetteurs de toutes

zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou non notés, dont :

- de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs;
- de 0% à 50% en obligations convertibles;
- de 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

De 0% à 10% au risque actions, sur les marchés d'actions de pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs.

De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro. Il peut être investi :

- en actions, jusqu'à 10% maximum de l'actif net ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire, de 80% jusqu'à 100% de l'actif net ;
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214- 13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, et de couverture uniquement du risque de change ;
- dérivés de crédit (Credit Default Swaps) utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de crédit
- titres intégrant des dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action et au risque de taux.

Ces instruments pourront entraîner une surexposition du portefeuille aux produits de taux, à hauteur de 150 %.

COMMENTAIRE DE GESTION

1. PERFORMANCES

	Valeur Liquidative de clôture 28/06/2024	Valeur Liquidative de clôture 30/06/2025	Performance ¹ sur l'exercice
FR001400P595 Part D	100,42	104,59	+ 4,15%
FR001400P587 Part E	1 005,87	1 060,88	+ 5,47%
FR001400P579 Part I	1 005,58	1 058,91	+ 5,30%
FR0012696102 Part R	108,99	113,91	+ 4,51%
Indicateur de référence	NA	NA	+ 5.86%

Indicateur de référence :

65% Bloomberg Pan-European Aggregate 3-5Y TR Index, 25% Bloomberg Pan-European High Yield TR Index et 10% €STR.

¹ Les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

2. RESUME ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE (juin 2024 – juin 2025)

Année 2024

En 2024, nous avons assisté à de fortes divergences des différents blocs économiques. Les Etats-Unis ont connu une croissance robuste (+2,8%) soutenue par un marché de l'emploi et une consommation interne très dynamiques. Le retour de Trump a stimulé la confiance américaine en fin d'année. La zone euro a connu une faible croissance (+0,8%) pénalisée par des indices de confiance très faibles et une forte instabilité politique, notamment en France et en Allemagne. La Chine n'a, de son côté, pas réussi à redynamiser sa consommation intérieure en dépit de nombreuses mesures de soutien. Côté politique monétaire, la Fed adopte une approche prudente face à une croissance forte, tandis que la BCE est contrainte de réagir au ralentissement économique, et la Chine poursuit son assouplissement monétaire.

Les marchés obligataires

Taux à 10 ans (%)	déc-24	déc-23	Année 2024
Etats-Unis	4,57	3,88	0,69
Allemagne	2,367	2,024	0,34
France	3,195	2,56	0,64
Italie	3,041	3,18	-0,14
Espagne	3,061	2,993	0,07
Portugal	2,842	2,626	0,22

L'année 2024 a été très volatile sur les taux qui ont évolué au gré des anticipations de baisses de taux directeurs. Les taux longs ont ainsi monté pendant plus d'un trimestre, pour rebaisser un peu avant l'été, accélérer cette baisse au 3T, et finir le 4T en forte hausse.

A l'arrivée, les banques centrales (BCE et FED) ont abaissé leurs taux directeurs de 100bp, à des rythmes différents, reflétant les écarts de dynamique de croissance et d'inflation. Le 10 ans allemand s'est tendu de 35bp à 2,37%, le 10 ans français de 64bp à 3,20% avec une

hausse marquée depuis la dissolution de l'assemblée au mois de juin, alors que le taux 10 ans italien s'est détendu de 18bp à 3,52%. Aux États-Unis, le 2 ans est resté stable à 4,24%, mais le 10 ans s'est tendu de 69bp à 4,57%, avec un spread 10y-2y passant de -37bp à +33bp. Ces mouvements ont conduit à une repentification des courbes de taux.

L'année 2024 a été un bon cru pour le marché du crédit, sous l'effet de sa composante taux (le taux nominal du HY européen, en début d'année, était au plus haut depuis 11 ans) combinée à la composante spread (-71 bps à 310 bps sur le HY€). Cette solide performance peut s'expliquer par "un alignement des planètes" proche de l'idéal :

- Les fondamentaux des entreprises restent solides sur la base d'un ratio dette nette / EBITDA inférieur au niveau normatif pré-covid. Les taux de défaut sont contenus à 2,8% en Europe actuellement et Moody's s'attend à un niveau similaire (3,0%) dans douze mois.
- Les facteurs techniques ont fortement soutenu le crédit en 2024. Après deux années de décollecte sur le HY européen, les fonds ont enregistré 8,9 Mds€ de flux positifs, soit un niveau record pour ce compartiment (l'Investment Grade à 64 Mds€ est aussi sur un record).

Les marchés actions

	déc-24	déc-23	Année 2024
S&P 500	5 882	4 770	23,31%
Nasdaq Composite	19 311	15 011	28,64%
Russel 2000	2 230	2 027	10,02%
Euro Stoxx	505,22	474,14	6,56%
DAX	19 909	16 752	18,85%
CAC	7 381	7 543	-2,15%
Shanghai Composite	3 352	2 975	12,67%
Nikkei 225	39 895	33 464	19,22%

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension en 2024, dans la lignée de 2023. Les actions américaines ont dominé, portées par une croissance bénéficiaire solide (S&P 500 +23,31%). La technologie a surperformé, stimulée par la demande en composants IA et stockage cloud (Nvidia +171,25%, Amazon +44,39%, Microsoft +12,93%). En Zone Euro, la baisse des taux et la maîtrise des coûts ont permis aux entreprises de préserver leurs marges malgré un ralentissement de l'activité (Stoxx Europe 600 +5,97%). Le CAC 40 a décroché (-2,15%) sous l'effet de l'instabilité politique après la dissolution de l'Assemblée

nationale en juin. En Asie, la hausse des indices chinois (Shanghai Composite +12,67%, Hang Seng +17,67%) a reposé sur les espoirs de relance plus que sur des fondamentaux solides.

Les indices européens ont connu des performances contrastées en 2024. Les composites ont progressé (Stoxx50 +5,26%, Stoxx600 +5,97%), tandis que le DAX30 allemand a bondi de +18,85%, soutenu par les financières (Commerzbank +49,9%, Deutsche Bank +38,5%) et SAP (+71,6%), malgré le recul de l'automobile (BMW -16,8%). Les marchés du Sud ont profité de la dynamique du secteur banque-assurance (MIB +12,63%, Ibex35 +14,78%, Banco BPM +89,9%). L'Italie a bénéficié du plan NextGenerationEU, et l'Espagne, d'une croissance robuste du PIB (>3%). À l'inverse, le CAC 40 (-2,15%) a souffert de l'incertitude politique et du recul du luxe (LVMH -11,7%, Kering -37,8%). Les banques françaises ont affiché des performances modestes (BNP +1%, Crédit Agricole +10,7%).

Devises et matières premières

Devises	déc-24	déc-23	Année 2024
EUR/USD	1,0354	1,1039	-6,21%
GBP/USD	1,255	1,2731	-1,42%
USD/JPY	157,2	141,04	11,46%

Le dollar américain a connu une année 2024 très favorable, porté par une économie américaine plus robuste que celle du reste du monde et des taux d'intérêt plus attractifs. L'euro a reculé de 6,21 % face au dollar (EUR/USD), tandis que le yen japonais a chuté de 11,46 % (USD/JPY) et le yuan chinois de 2,81 % (USD/CNY).

Matières premières

Matières premières	déc-24	déc-23	Année 2024
Brent USD/Baril	74,64	77,04	-3,12%
Or USD/Once	2624,5	2062,98	27,22%

Le prix du Brent a baissé de 3,12 % sur l'année, en raison des inquiétudes sur la demande mondiale et de la diminution de la prime de risque géopolitique. L'or a enregistré une hausse spectaculaire, soutenue par la

demande en tant que valeur refuge face aux tensions géopolitiques, la baisse des taux et les achats massifs des banques centrales.

Au cours du deuxième semestre 2024, l'économie mondiale a poursuivi son ralentissement, avec une convergence vers le scénario de "soft landing" aux États-Unis. Les données macroéconomiques ont montré une dégradation progressive du marché de l'emploi américain, bien que la consommation soit

restée robuste, soutenue par un taux d'épargne historiquement bas. En Europe, la reprise est restée fragile, avec un secteur manufacturier allemand toujours en berne et une consommation freinée par le manque de confiance. La Chine, quant à elle, a poursuivi ses efforts de soutien à l'économie, sans pour autant provoquer de redémarrage significatif. L'élection présidentielle américaine a vu Donald Trump remporter un second mandat, alimentant les anticipations d'un tournant protectionniste de la politique commerciale. Dans ce contexte, les tensions sino-américaines se sont ravivées avec force, marquant une nette reprise du conflit commercial entre les deux puissances. Parallèlement, le conflit en Ukraine est resté sans issue diplomatique, malgré des efforts de médiation intermittents. En Europe, la prime de risque sur la dette française et allemande s'est accrue, sur fond d'instabilité politique intérieure croissante (dissolution de l'assemblée).

Dans ce contexte, la dynamique d'assouplissement monétaire s'est intensifié. La BCE a amorcé son cycle de baisse des taux en réponse à une inflation en recul. Aux États-Unis, les anticipations de baisse de taux se sont faites plus prudentes en fin d'année, notamment à cause de la résurgence de tensions inflationnistes potentielles anticipées par certains membres de la Fed.

Année 2025

Entre désynchronisation des cycles économiques, escalade protectionniste et arbitrages monétaires, les marchés financiers ont connu une forte volatilité entre mi-2024 et mi-2025. Les plans de relance européens et chinois contrastent avec une Amérique sous tension politique. Dans cet environnement, les investisseurs ont cherché à se repositionner sur les marchés européens, les actifs défensifs et les valeurs domestiques chinoises. L'évolution des marchés actions et des taux a reflété ces dynamiques, marquées par une prime de risque plus élevée sur les actifs américains et un regain d'intérêt pour les zones à politiques monétaires accommodantes.

Le premier semestre 2025 a été marquée par l'escalade tarifaire liée au "Liberation Day" d'avril, provoquant un ralentissement global du commerce. Les prévisions de croissance mondiale ont été révisées à la baisse (de 3,3% à 2,8% selon le FMI). Toutefois, certains signaux de stabilisation sont apparus en Europe, où des plans budgétaires ambitieux ont été lancés. La Chine a recentré ses efforts sur la relance de la consommation domestique, avec des mesures de soutien ciblées (subventions, relèvements de salaires). Les tensions commerciales se sont intensifiées avec une multiplication des droits de douane entre les États-Unis, la Chine, le Canada, le Mexique et l'Union européenne. Cette montée du protectionnisme remet en cause certaines chaînes d'approvisionnement mondiales et crée un climat d'incertitude pour les exportateurs, en particulier dans les secteurs industriels, technologiques et agricoles.

Parallèlement, les États-Unis ont signé de nouveaux accords bilatéraux. Un accord de libre-échange avec le Royaume-Uni vise à renforcer les échanges dans les biens industriels, les produits pharmaceutiques et les services financiers. Avec plusieurs pays du Moyen-Orient, notamment l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Israël, Washington a conclu une série d'accords centrés sur l'énergie et la sécurité, dans une logique de stabilisation géopolitique et de limitation de l'influence croissante de la Chine et de la Russie dans la région.

Sur le plan politique européen, l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier allemand marque un tournant majeur. Son arrivée au pouvoir ouvre la voie à une politique budgétaire plus souple, rompant avec l'orthodoxie financière qui prévalait jusqu'alors. Cette inflexion vise à relancer la croissance par une augmentation des investissements publics dans des domaines clés tels que la défense, les infrastructures numériques et la transition énergétique.

La Banque centrale européenne poursuit son cycle de baisse des taux, soutenue par un ralentissement progressif de l'inflation en zone euro. Aux États-Unis, la Réserve fédérale maintient le statu quo monétaire, tout en envisageant toujours deux baisses de taux d'ici la fin de l'année, mais à un rythme plus prudent en raison des incertitudes inflationnistes persistantes. De son côté, la Banque du Japon adopte une politique plus restrictive qu'auparavant, ce qui a favorisé un redressement du yen.

Les marchés obligataires

Du côté des taux longs, le rendement du 10 ans américain a légèrement reculé de 4,40 % à 4,23 %. En Europe, les évolutions ont été plus contrastées : le taux allemand a progressé de 11 points de base à 2,61 %, le taux français est resté stable à 3,29 %, tandis que le taux italien a baissé de 10 points de base. Globalement, nous avons assisté à un fort mouvement de repentification des courbes de taux avec un recul plus marqué sur les parties courtes et intermédiaires.

Le marché du crédit a continué de bien performer tout au long de l'exercice avec une poursuite du resserrement des spreads. Le marché investissement grade a profité de la baisse des taux courts dans un environnement de forte demande de la part des investisseurs. Le marché des obligations à haut rendement a également bénéficié de cet environnement. La qualité bilancielle des émetteurs, le faible

de taux de défauts et des facteurs techniques favorables (flux nets positifs sur la classe d'actifs et marché primaire dynamique) ont soutenu le marché et conduit à un resserrement des spreads de 28 points de base. L'annonce des hausses de tarifs au mois d'avril a entraîné un moment de stress important (hausse de 120 bps du crossover) qui s'est rapidement dissipé dans les semaines suivantes.

Les marchés obligataires

Taux à 10 ans (%)	juin-25	juin-24	
Etats-Unis	4,23	4,40	-0,17
Allemagne	2,61	2,50	0,11
France	3,29	3,30	-0,01
Italie	3,48	3,58	-0,10
Espagne	3,24	3,42	-0,18
Portugal	3,05	3,24	-0,18

Les marchés actions

Sur les marchés actions, le S&P 500 a progressé de +13,6 % sur un an, passant de 5 460 à 6 205 points, tandis que le Nasdaq Composite a gagné +14,9 %, de 17 733 à 20 370 points. Ces performances ont été marquées par une forte rotation sectorielle en faveur des valeurs sensibles aux taux, au détriment de la technologie en début de semestre, avant un rebond notable de cette dernière. En Europe, les marchés ont progressé de près de 12% portés notamment par les secteurs financiers (Banques et Assurances), Les secteur de la construction, les services aux collectivités et les Télécoms. A l'inverse le secteur de la consommation discrétionnaire, pénalisé par la faiblesse de la consommation chinoise, a sous-performé.

Les marchés actions

	juin-25	juin-24	
S&P 500	6 205	5 460	13,63%
Nasdaq Composite	20 370	17 733	14,87%
Russel 2000	2 175	2 048	6,22%
Euro Stoxx	561,69	501,6	11,98%
DAX	23 910	18 235	31,12%
CAC	7 666	7 479	2,49%
Shanghai Composite	3 444	2 967	16,08%
Nikkei 225	40 487	39 583	2,28%

Devises et matières premières

Le marché des changes

Devises	juin-25	juin-24	
EUR/USD	1,1787	1,0713	10,03%
GBP/USD	1,3732	1,2645	8,60%
USD/JPY	144,03	160,88	-10,47%

Le pétrole et l'or

Matières premières	juin-25	juin-24	
Brent USD/ Baril	67,61	86,41	-21,76%
Or USD/Once	3303,14	2326,75	41,96%

Le principal mouvement observé a été la forte dégradation du dollar qui a perdu plus de 10% au cours de l'exercice. Ce mouvement s'est notamment accéléré avec l'annonce des tarifs douaniers et la perspective de dégradations du déficit public américain. Dans ce contexte l'or a continué son mouvement d'appréciation avec un gain de 42%.

3. POLITIQUE DE GESTION DE L'ANNEE (juin 2024 – juin 2025)

Politique d'investissement

L'exercice de juillet 2024 à juin 2025 a été une nouvelle fois marqué par une forte volatilité des taux : l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis a déclenché un questionnement global sur les droits de douanes et leurs implications économiques sur l'activité et sur l'inflation.

Suivant le processus de gestion, le fonds a été géré de façon à capter les meilleures opportunités en termes de rendement/risque sur l'ensemble des marchés obligataires, avec une gestion du risque maîtrisée et une borne de sensibilité entre 0 et 7.

I. Sensibilité Taux

L'évolution de la sensibilité taux a été prépondérante dans la gestion du fonds au cours de l'exercice écoulé, avec des phases de marché distinctes.

Début d'exercice, au cours de l'été 2024, la sensibilité du fonds a été portée à plus de 4 et le portefeuille a ainsi pu bénéficier de la baisse des taux lors du 3^e trimestre. Malgré une volatilité toujours marquée sur les emprunts d'Etats, les taux ont touché un point bas première quinzaine de décembre, portant la performance du fonds.

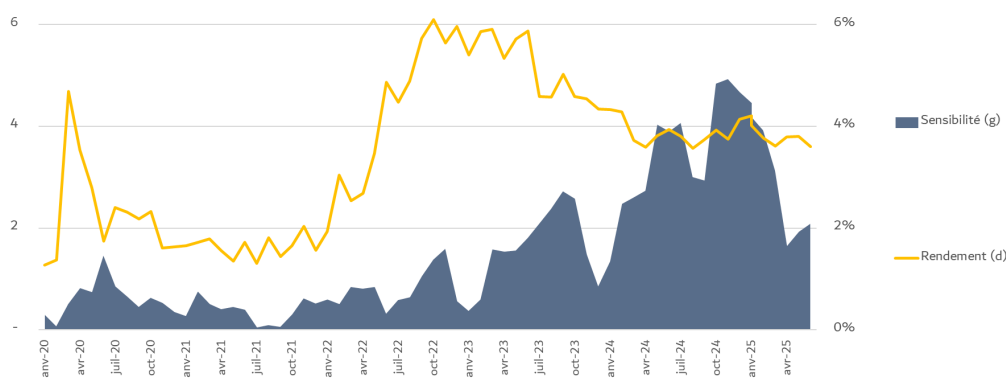
Mi-décembre 2024, la robustesse de la croissance aux US a été la cause d'un repricing des taux à la hausse, jusqu'à mi-janvier. Dans ce contexte, malgré une sensibilité légèrement au-dessus du point neutre, la sensibilité du portefeuille a été remonté à près de 5 pour bénéficier de la correction de cet excès.

L'annonce début mars 2025 du plan d'investissements massif du nouveau chancelier allemand a entraîné une très forte hausse des taux. Nous avons conservé le niveau de sensibilité post-hausse, avec une réduction de la sensibilité en accompagnement le marché dans un mouvement de rebaisse des taux.

Depuis avril 2025 et jusqu'à la fin de l'exercice, la sensibilité a été piloter entre 1,5 et 2 pour se prémunir d'un mouvement de hausse de taux, notamment des taux longs, qui a permit de protéger les obligations contribuant à la duration dans le portefeuille.

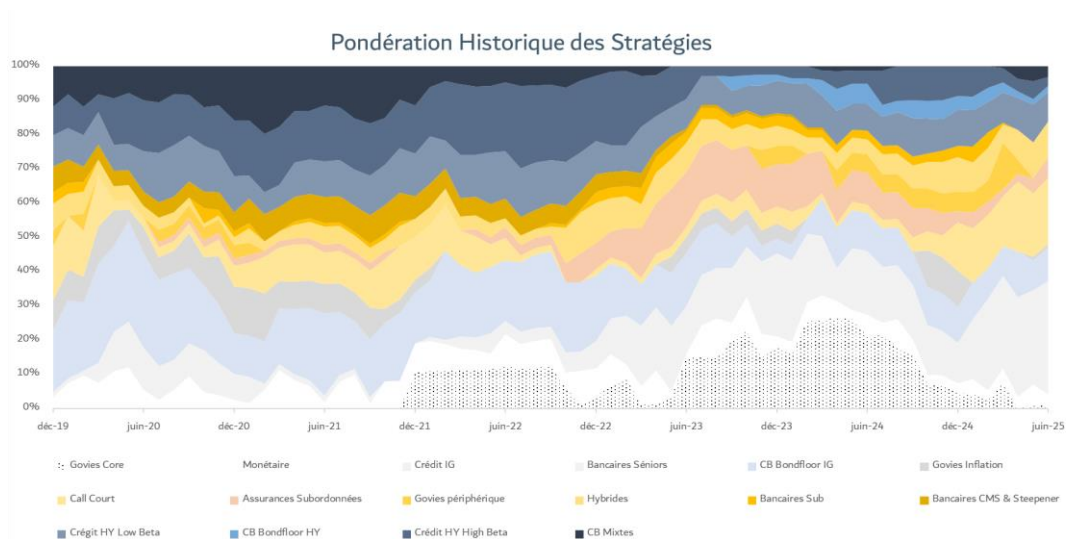
Ci-dessous, graphique d'évolution mensuelle de la sensibilité taux et du rendement au pire :

Historique Sensibilité et Rendement



II. Stratégies obligataires

La gestion du fonds utilisant une approche de multi-stratégies obligataires, voici un détail des stratégies utilisées au cours de l'exercice et des 5 dernières années :



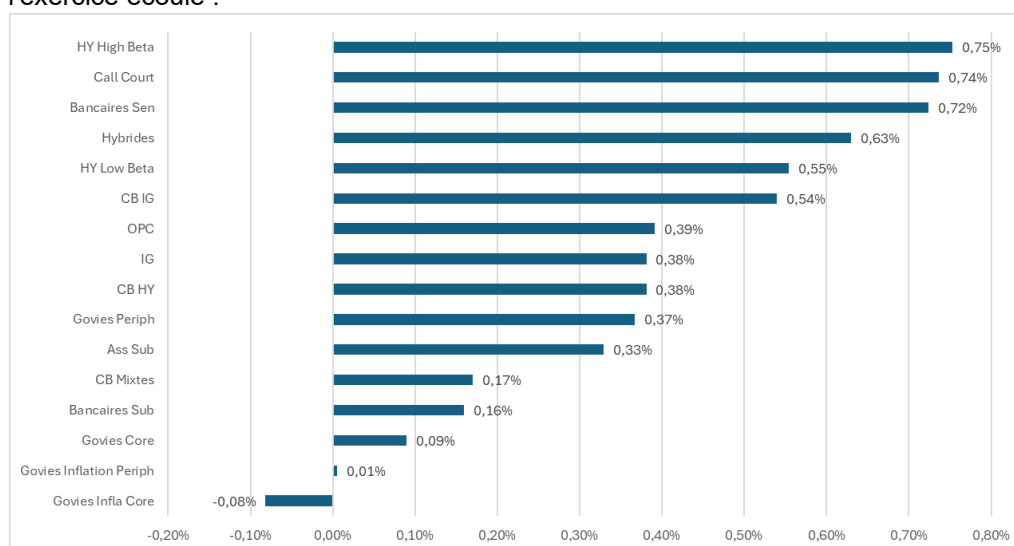
L'été 2024 a été l'occasion de renforcer le niveau de risque et de portage dans le portefeuille, pour investir sur des coupons élevés et bénéficier de spread de crédit suffisamment large et capter de la performance. Cette phase de recherche de performance s'est déroulée sur l'ensemble de second semestre 2024, jusqu'à fin janvier 2025.

A compter de février 2025, les spreads de crédit avaient atteint un niveau historiquement bas, ne laissant plus de place à un rétrécissement. Au cours de ce mois, les positions risquées sur le crédit ont commencé à être soldées pour renforcer en contrepartie les investissements de meilleur qualité (investment grade notamment).

Une repondération sur les actifs risqués a été opérée après le *liberation day* début avril où les marchés avaient décroché en termes de valorisation. Puis de nouveau, une prise de bénéfice à compter du dernier mois de l'exercice comptable où les spreads étaient revenu sur leur niveau de cherté de février.

Contribution à la performance

Ci-dessous une représentation des contributions des différentes stratégies obligataires sur l'exercice écoulé :



Les stratégies crédit et de portage ont été les principaux moteurs de la performance (High Yield High Beta, Call Court, Hybrides). Les recherches de meilleurs rendements/risques ajustés ont également contribué significativement à la performance (Bancaires Séniors, High Yield Low Beta, Investment Grade). La diversification sur les convertibles (CB Investment Grade, CB High Yield, CB Mixtes) a apporté un complément de plus-values. Enfin, des stratégies complémentaires comme les emprunts d'Etats périphériques et les subordonnées financières (Assurances Subordonnées, Bancaires Subordonnées) ont participé à la performance. Seule

la stratégie sur les indexées à l'inflation (Inflation Périphériques, Inflation Core) a contribué négativement pour un montant non-significatif.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE (EN EUROS)

TITRES	ACQUISITIONS	CESSIONS
FRTR 3.4 25/07/29	6 166 641	
BTPS 1 1/2 15/05/29	6 158 783	
DBR 0 15/08/29	5 018 454	
T 3 1/8 31/08/29	4 822 097	
T 3 1/8 31/08/29	4 438 262	
T 2 1/4 15/08/46		5 107 136
Ofi Invest ESG Liquidités C/D		6 092 881
BTPS 1 1/2 15/05/29		6 196 378
FRTR 3.4 25/07/29		6 238 349
NETHER 2 1/2 15/01/30		6 500 172

4. INFORMATIONS SPECIFIQUES

Indication des changements intervenus au cours de l'exercice :

Fusion-absorption de l'OPCVM Atlantique Stratégie Rendement par Sunny Multi-Oblig le 17/02/2025, sur base des Valeurs Liquidatives du 14/02/2025.

Indication des changements à venir :

Néant

Mouvements et Commission de Surperformance :

Les mouvements opérés dans le cadre de la gestion du fonds aboutissent à un taux de rotation selon la formule de calcul de l'AMF de 278,82%, arrêté au 30 juin 2025.
Aucune commission de performance n'est prévue.

Information relative aux instruments financiers et placements collectifs pour lesquels la Société de Gestion a un intérêt particulier :

Néant

Indication relative à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (règlement SFTR) :

Le FCP n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Risque Global :

La méthode du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF.

Prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR :

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable? [cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur d'investissements durables]

☒ ☐ ☐ **Oui** ☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il réalisera un minimum d'investissement durables ayant un objectif environnemental: ____%	☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR :

Face à la matérialisation croissante du risque de durabilité observée ces dernières années, Sunny AM a intégré l'analyse extra financière dans son processus d'investissement.

L'OPCVM est ainsi conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Il promeut et considère des critères extra-financiers dans son processus d'investissement, sans toutefois définir un objectif contraignant d'investissement durable.

Le détail de notre politique d'investissement responsable est disponible sur notre site internet <https://www.sunny-am.com>

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Information sur la politique de rémunération

1. Principe général

Conformément à l'article 69 de la Directive 2014/91/CE, Sunny Asset Management a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité de gestion collective. Celle-ci tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de Sunny Asset Management, ainsi qu'à la nature, la portée et la complexité de ses activités.

Cette politique promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, dont les risques en matière de durabilité, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par la société de Gestion de Portefeuille. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises

de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion de Portefeuille. Ainsi, aucune rémunération variable n'est garantie. De même, la Société de Gestion de Portefeuille s'attache à ce que les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat de travail ne viennent récompenser l'échec.

Chaque fin d'exercice le comité des rémunérations, composé du Président de la Société de Gestion, et de la Direction Générale se réunit pour :

- Fixer le montant des rémunérations variables des collaborateurs concernés pour l'exercice écoulé.
- Le cas échéant, valider le versement des échéances portant sur les rémunérations variables décidées les années précédentes, pour les collaborateurs concernés.
- Déterminer la date de versement de toutes ces rémunérations.
- Valider la politique de rémunération de la société de gestion pour l'exercice à venir.

Le « personnel identifié », preneur de risques est constitué des dirigeants et des gérants financiers, dont le Directeur général délégué, des fonctions de contrôle (Risk-Manager et RCCI), du Secrétaire Général et des Responsables des partenariats commerciaux.

2. Rémunération fixe

La rémunération fixe du personnel identifié est définie suivant la grille de rémunération interne de Sunny Asset Management ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués sur le marché pour des fonctions et des expériences similaires,

Cette rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La séparation entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération est totale, il n'existe pas de vase communicant entre l'une et l'autre des composantes de la rémunération.

3. Rémunération variable

La partie variable de la rémunération vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération, d'une part, des performances du professionnel. Elle est versée par l'employeur aux collaborateurs au regard de critères quantitatifs et/ou qualitatifs mesurés lors d'un entretien individuel d'évaluation. Elle tient compte, d'autre part, de la réglementation applicable à la société de gestion et enfin, des gains effectivement réalisés par celle-ci. Elle est liée à la performance globale de la société.

4. Montant total des rémunérations au titre du dernier exercice (2024, informations communiquées sur base de nos meilleurs efforts)

Effectif moyen	Rémunérations fixes	Rémunérations variables*
17.19	1.624.923,08€	322.488,54€

*Primes discrétionnaires et Partie variable brute des commerciaux, fonction de la collecte nette.

Ces chiffres sont issus du dernier rapport annuel de la Société de Gestion.

Une ventilation plus détaillée conduirait à renseigner individuellement sur le salaire des personnes concernées et n'est, par conséquent, pas indiquée (principe de proportionnalité).



Brussels, 6.4.2022
C(2022) 1931 final

ANNEX 4

ANNEX

to the

Commission Delegated Regulation (EU) .../...

supplementing Regulation (EU) 2019/2088 of the European Parliament and of the Council with regard to regulatory technical standards specifying the details of the content and presentation of the information in relation to the principle of ‘do no significant harm’, specifying the content, methodologies and presentation of information in relation to sustainability indicators and adverse sustainability impacts, and the content and presentation of the information in relation to the promotion of environmental or social characteristics and sustainable investment objectives in pre-contractual documents, on websites and in periodic reports

FR

FR

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: Sunny Multi-Oblig

Identifiant d'entité juridique: 969500V8W94LHEP4VR54

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☒ ☐ Oui

☐ ☐ ☒ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissement durables ayant un objectif environnemental: ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%

☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes? La promotion des caractéristiques environnementales et sociales est effectuée dans le cadre de notre approche par une notation extrafinancière du portefeuille meilleure que celle de l'univers investissable. Au cours de l'exercice comptable 2024-2025 de l'OPC, la notation de SPPI Multi-Oblig ont évolué comme suit :

1

	30/09/2023	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/06/2025
Sunny Multi-Oblig	17,82	17,35	17,52	15,79	19,51
Univers investissable	18,97	22,20	19,49	18,72	19,6

Nb : la notation suit la méthodologie Sustainalytics signifiant que plus le score est bas, meilleur il est.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Pour le premier exercice comptable d'entrée en vigueur de la réglementation SFDR, l'OPCVM n'avait pas défini d'indicateur à suivre, cette précision réglementaire ayant été précisé en cours d'exercice. Pour l'exercice à venir, l'OPCVM a défini 2 indicateurs qu'il suivra, un environnemental et un social.

● *...et par rapport aux périodes précédentes? Non Applicable*

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?*

Non Applicable

● *Dans quelles mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?*

Non Applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non Applicable

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme?
Description détaillée: Non Applicable*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ATout autre investissement durable doit "ne pas causer de préjudice important" à tout objectif environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

☐ Oui

☒ Non



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Principaux investissements	Secteur	Poids	Pays
Ofi Invest ESG Liquidités	Diversifié	2,80%	France
Sunny Short Duration C	Diversifié	2,62%	France
Crelan 6% 02/2030 Call 02/2029	Financières	2,13%	Belgique
Iliad 5,375% 06/2027	Telecommunications	1,99%	France
Bank of Montreal 3,75% 07/2030 Call 07/2029	Financières	1,94%	Canada
Bank of America/Total 0% 01/2026	Financières	1,89%	Pays-Bas
Air France-KLM 6,5% Perp Call 11/2025	Consommation discrétionnaire	1,86%	France
Loxam 6,375% 05/2028	Industrie	1,83%	France
Sunny Euro Credit I	Diversifié	1,74%	France
AXIOM OBLIGATAIRE SC	Financières	1,74%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Etant donné notre approche par notation, nous considérons que les émetteurs notés du portefeuille sont ceux dont la note est en adéquation avec notre charte d'investissement responsable et donc liés à la durabilité. De ce fait, nous considérons que la part des investissements liés à la durabilité correspond au taux de notation du portefeuille, soit au 30 juin 2025, une proportion de 88%, hors liquidités.

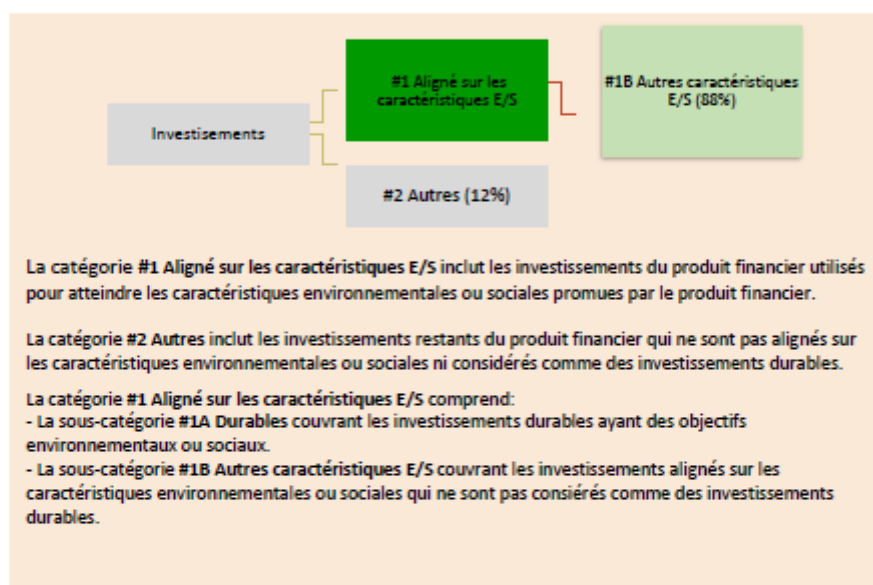
● Quelle était l'allocation des actifs?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 juin 2025, l'allocation d'actifs de l'OPC était la suivante :

Classe d'actifs	% actifs
Obligations	81,0%
Obligations Convertibles	14,8%
Liquidités	4,0%
Dérivés	0,2%



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Au 30 juin 2025, la répartition du portefeuille par secteurs économiques est la suivante :

Secteur	% actif
Financières	24,6%
Industrie	18,3%
Consommation discrétionnaire	16,4%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs

Diversifié	8,2%
Consommation de base	7,7%
Télécommunications	7,0%
Energie	5,5%
Services aux collectivités	3,1%
Santé	2,4%
Matériaux de base	2,1%
Govies	2,0%
Immobilier	1,5%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE? *Non Applicable*
Non Applicable

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?

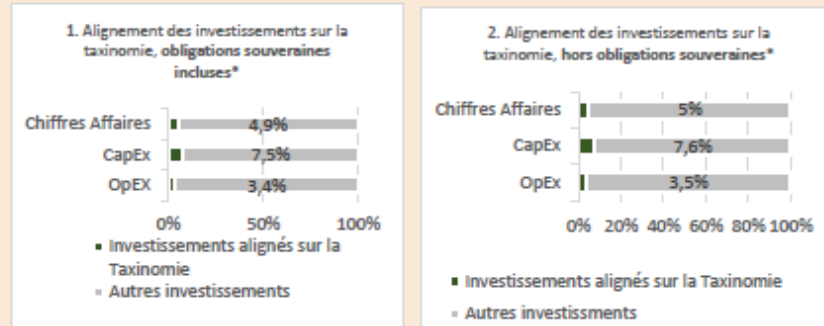
☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

En incluant les obligations souveraines, 1,9% du chiffres d'affaires des investissements était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 3% des CapEx et 2,3% des OpEx.

En excluant les obligations souveraines, 2% du chiffres d'affaires des investissements était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 3% des CapEx et 2,3% des OpEx.

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non Applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non Applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non Applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur fiabilité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

6

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Les investissements catégorisés en « autres » sont les investissements qui ne font pas l'objet d'une notation extra-financière de la part de Sustainalytics. Dans ce cas, aucune garantie minimale environnementale ou sociale existe pour ces investissements. Toutefois, il est à noter que ces investissements ne font pas l'objet d'une controverse significative, autant d'un point de vue environnemental que social.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales dans le cadre de notre approche par notation est :

- *Un suivi mensuel de la notation du fonds ainsi que celle de l'univers afin de s'assurer que celle du fonds est toujours meilleure que celle de l'OPCVM.*
- *Un suivi permanent des controverses est réalisé afin de pouvoir évaluer l'évolution de celles-ci et d'effectuer des actions de gestion si cela est jugé nécessaire.*



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non Applicable

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?*

Non Applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*

Non Applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Non Applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Non Applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2025

SUNNY MULTI-OBLIG

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site de la Société de Gestion de Portefeuille : <http://www.Sunny-am.com>.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion sélectionne les intermédiaires financiers et contreparties auxquels elle a recours dans le cadre de la gestion de ses OPCVM ou des mandats de la manière suivante :

Les intermédiaires financiers et contreparties sont sélectionnés par l'équipe de gestion selon les marchés sur lesquels ils souhaitent traiter et selon la nature des instruments financiers, ils font l'objet d'une évaluation préalable à l'entrée en relation.

SUNNY Asset Management a autorisé ses intermédiaires financiers et contreparties à traiter les ordres sur l'ensemble des marchés afin de satisfaire ses obligations de « meilleure exécution », soit les lieux d'exécution suivants :

- Marchés Règlementés,
- Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN/MTF),
- Systèmes Organisés de Négociation (SON/OTF),
- Internalisateurs Systématiques,
- Transaction de gré à gré.

L'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties est revue annuellement selon une grille de critères, par les gérants, et le middle office, qui apprécie la qualité relative au traitement des ordres.

Les critères retenus pour l'élaboration de cette liste sont notamment les suivants :

- la capacité de négociation,
- la réactivité,
- la qualité de traitement

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de la Politique de Meilleure Sélection, veuillez nous contacter en accédant à l'URL suivante : <https://www.sunny-am.com/contact/>

Droits de vote

Aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion, conformément à la réglementation.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille ont été exercés par la Société de gestion conformément à la Politique de vote, disponible sur simple demande auprès de la société, et sur le site internet www.sunny-am.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

27/08/2024 - Frais : Correction de l'affichage de la tarification des CMV Auparavant Actions - Obligations : 0.03% Max TTC 40€ min TCN : 55€ max Marchés à Terme Future - Option sur indice Désormais : Actions - Obligations - Obligations convertibles - Droits : 0.03% Max TTC min 40€ TCN : 55€ max Marchés à Terme Future - Option sur indice EUREX- 1€ TTC/lot CME-CBOT 1\$/lot Options : 0.30% min 7€ OPC : 150€ max

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	17 345 643,87	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 345 643,87	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	96 487 308,84	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	96 487 308,84	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	2 604 133,76	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 604 133,76	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 293 135,98	
OPCVM	9 293 135,98	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	360 207,45	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	126 090 429,90	
Créances et comptes d'ajustement actifs	341 124,46	
Comptes financiers	5 226 999,93	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	5 568 124,39	
Total Actif I + II	131 658 554,29	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	125 261 585,87	
Report à nouveau sur revenu net	125,57	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	5 975 875,18	
Capitaux propres I	131 237 586,62	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	203 427,29	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	203 427,29	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	217 540,38	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	217 540,38	
Total Passifs : I + III + IV	131 658 554,29	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	4 977 602,94	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	542,63	
Sous-total Produits sur opérations financières	4 978 145,57	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-0,01	
Sous-total charges sur opérations financières	-0,01	
Total Revenus financiers nets (A)	4 978 145,56	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 837 413,30	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 837 413,30	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	3 140 732,26	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	72 490,60	
Revenus nets I = C + D	3 213 222,86	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 924 430,41	
Frais de transactions externes et frais de cession	-153 989,58	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 770 440,83	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-16 750,21	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 753 690,62	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 004 549,46	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-37 945,26	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	966 604,20	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	42 357,50	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 008 961,70	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	5 975 875,18	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'OPC est géré activement.

L'indicateur de référence est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	131 237 586,62	126 636 486,33	27 620 104,31	23 913 621,39	28 046 373,99
PART CAPI E					
Actif net	9 235 684,06	8 317 888,28			
Nombre de parts	8 705,6460	8 269,3292			
Valeur liquidative unitaire	1 060,88	1 005,87			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00			
Capitalisation unitaire	46,91	2,73			
PART CAPI I					
Actif net	31 093 961,55	3 306 622,43			
Nombre de parts	29 364,1063	3 288,2443			
Valeur liquidative unitaire	1 058,91	1 005,58			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00			
Capitalisation unitaire	45,23	2,45			
PART CAPI R					
Actif net	87 313 059,88	111 518 300,33			
Nombre de parts	766 448,5699	1 023 176,6948			
Valeur liquidative unitaire	113,91	108,99			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00			
Capitalisation unitaire	4,04	-1,08			

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
PART DIST D					
Actif net	3 594 881,13	3 493 675,29			
Nombre de parts	34 370,2231	34 789,2303			
Valeur liquidative unitaire	104,59	100,42			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	2,32	0,36			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	1,40	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00			
Capitalisation unitaire	0,00	-0,25			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012696102	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part	Actif net
D	FR001400P595	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part	Actif net
E	FR001400P587	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part	Actif net
I	FR001400P579	0,85 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012696102	Néant
D	FR001400P595	Néant
E	FR001400P587	Néant
I	FR001400P579	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012696102 R

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester²). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Part FR001400P595 D

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate:

Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à

chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de

référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance.

La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 %

Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-

European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester2). Le supplément de performance positive auquel

s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en

compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une

performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées

aux souscriptions/rachats que l'OPC.

A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de

laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La

période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été

rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en

sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission

de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Part FR001400P587 E

Néant

Part FR001400P579 I

10% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate:

Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester2)

Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester2). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux

souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations - Obligations convertibles - Droits : 0.03% Max TTC avec un minimum de 40€ -TCN : 55€ max -Marchés à Terme Future - Option sur indice EUREX- 1€ TTC/lot CME-CBOT 1\$/lot Options : 0.30% minimum 7€ -OPC : 150€ maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	126 636 486,33	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	52 025 542,41	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-53 290 345,46	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 140 732,26	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 770 440,83	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	966 604,20	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-11 974,41	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments*	100,46	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	131 237 586,62	

*Résultat de Fusion

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	3 972,5430	4 150 232,81
Parts rachetés durant l'exercice	-3 536,2262	-3 688 872,40
Solde net des souscriptions/rachats	436,3168	461 360,41
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	29 956,3694	30 989 041,46
Parts rachetés durant l'exercice	-3 880,5074	-4 048 076,69
Solde net des souscriptions/rachats	26 075,8620	26 940 964,77
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	136 244,8581	15 344 315,84
Parts rachetés durant l'exercice	-392 972,9830	-43 980 532,06
Solde net des souscriptions/rachats	-256 728,1249	-28 636 216,22
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	14 852,4167	1 541 952,30
Parts rachetés durant l'exercice	-15 271,4239	-1 572 864,31
Solde net des souscriptions/rachats	-419,0072	-30 912,01

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400P587	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	9 235 684,06	8 705,6460	1 060,88
FR001400P579	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	31 093 961,55	29 364,1063	1 058,91
FR0012696102	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	87 313 059,88	766 448,5699	113,91
FR001400P595	PART DIST D	Distribuable	EUR	3 594 881,13	34 370,2231	104,59

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-1 930,38	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-1 930,38	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	4 363,95	0,00	1 917,69	2 446,26	4 363,95	0,00
Italie	3 953,80	0,00	1 845,66	2 108,14	1 845,66	2 108,14
Espagne	3 554,89	0,00	1 492,86	2 062,03	3 554,89	0,00
Pays-Bas	2 477,55	2 477,55	0,00	0,00	0,00	2 477,55
Autriche	2 040,19	0,00	2 040,19	0,00	2 040,19	0,00
Autres	955,26	0,00	955,26	0,00	0,00	955,26
Total	17 345,64	2 477,55	8 251,66	6 616,43	11 804,69	5 540,95

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	96 487,31	92 822,28	3 665,03	0,00	0,00
Titres de créances	2 604,13	1 337,13	0,00	1 267,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 227,00	0,00	0,00	0,00	5 227,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	-4,12
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	94 159,41	3 665,03	1 267,00	5 222,88

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	4 626,20	0,00	789,60	28 056,76	28 836,04	22 080,54	12 098,17
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 337,13	1 267,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 227,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4,12	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	9 853,20	0,00	789,60	28 056,76	28 836,04	23 413,55	13 365,17

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	AUD +/-	GBP +/-	JPY +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	349,99	0,00	0,00
Titres de créances	1 267,00	1 337,13	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	812,65	41,97	45,11	183,72	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 079,65	1 379,10	395,10	183,72	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	8 535,99	0,00	8 809,66
Obligations et valeurs assimilées	41 792,21	50 681,97	4 013,13
Titres de créances	2 604,13	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	52 932,33	50 681,97	12 822,79

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	18 125,00
Ventes à règlement différé	322 999,46
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	341 124,46
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-63 906,75
Frais de gestion	-153 633,63
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-217 540,38
Total des créances et dettes	123 584,08

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI E	30/06/2025
Frais fixes	62 360,24
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	30/06/2025
Frais fixes	171 090,61
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	48,46
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	30/06/2025
Frais fixes	1 547 126,30
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST D	30/06/2025
Frais fixes	56 787,29
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	0,40
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR001400KTN1	SUNNY GREEN BONDS 2028 I	755 020,00
	FR001400KTP6	SUNNY OPPORTUNITES 2029 HY-I	539 900,00
	FR0011374123	SUNNY SHORT DURATION C	3 436 160,00
	FR0012832780	SUNNY EUR CR O-I	2 823 375,98
Total			7 554 455,98

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	3 213 222,86	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 213 222,86	
Report à nouveau	125,57	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 213 348,43	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	285 680,98	
Total	285 680,98	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	914 536,66	
Total	914 536,66	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 933 379,54	
Total	1 933 379,54	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART DIST D		
Affectation :		
Distribution	79 738,92	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	12,33	
Capitalisation	0,00	
Total	79 751,25	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	34 370,2231	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,32	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 753 690,62	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 753 690,62	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 753 690,62	

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	122 797,63	
Total	122 797,63	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	413 841,46	
Total	413 841,46	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 168 874,69	
Total	1 168 874,69	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST D		
Affectation:		
Distribution	48 118,31	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	58,53	
Capitalisation	0,00	
Total	48 176,84	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	34 370,2231	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,40	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			113 832 952,71	86,74
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			17 345 643,87	13,22
Energie non renouvelable			2 108 138,36	1,61
ENIIM 2.95 09/14/30	EUR	20	2 108 138,36	1,61
Fournisseurs de services de télécommunications			3 554 894,81	2,71
CELLNEX TELECOM 0,5%19-0728 CV	EUR	14	1 492 860,47	1,14
CELLNEX TELECOM 2,125%23-30 CV	EUR	19	2 062 034,34	1,57
Métaux industriels et extraction			2 040 187,76	1,55
VOESTALPINE 2,75%23-280428 CV	EUR	20	2 040 187,76	1,55
Services appui à industrie			3 763 351,46	2,87
EDENFP 0 06/14/28	EUR	32 473	1 917 693,02	1,46
NEXI 1,75%20-240427 CV	EUR	19	1 845 658,44	1,41
Services bancaires invest et de courtage			3 432 810,96	2,62
BAC 0 01/30/26	EUR	25	2 477 550,00	1,89
C 1 04/09/29	EUR	10	955 260,96	0,73
Voyages et Loisirs			2 446 260,52	1,86
AFFP 6 1/2 PERP	EUR	24	2 446 260,52	1,86
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			96 487 308,84	73,52
Agro-alimentaire			1 986 328,61	1,51
TEREOS FINANCE 7,25%23-150428	EUR	1 900	1 986 328,61	1,51
Assurance - Non vie			4 681 264,93	3,57
ASSGEN 4.135 06/18/36	EUR	400	399 294,41	0,30
MAPSM 2 7/8 04/13/30	EUR	20	1 963 562,74	1,50
MATMUT 4 5/8 02/23/36	EUR	10	1 009 958,49	0,77
MLKOFF 4 1/2 06/20/35	EUR	13	1 308 449,29	1,00
Assurance vie			2 489 183,38	1,90
CCAMA 4 3/8 05/26/35	EUR	17	1 699 583,38	1,30
LA MONDIALE 0,75%20-200426	EUR	8	789 600,00	0,60
Automobiles et équipementiers			3 888 239,91	2,96
AZELIS FINANCE 5,75%23-150328	EUR	1 900	1 990 611,53	1,52
IHO VERWALTUNGS TV23-150528	EUR	1 300 000	1 377 627,69	1,05
PEU (FIN) 7,25%23-010728	EUR	500	520 000,69	0,39
Banques			1 323 646,11	1,01
BCEE 3 1/4 03/19/31	EUR	13	1 323 646,11	1,01
BMO 3 3/4 07/10/30	EUR	2 400	2 550 547,40	1,94
BNP 3.583 01/15/31	EUR	20	2 067 163,23	1,58
CABKSM 3 5/8 09/19/32	EUR	20	2 080 168,22	1,59
CREDIT AGRICOLE 1,75%19-050329	EUR	21	2 033 546,51	1,55
CRELAN TV23-280230	EUR	25	2 800 508,90	2,13
JYBC 3 1/2 11/19/31	EUR	2 000	2 013 918,36	1,53
NWG 3.575 09/12/32	EUR	1 300	1 352 777,33	1,03

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SANTAN 3 7/8 04/22/29	EUR	16	1 669 740,27	1,27
Biens et services industriels			2 002 884,16	1,53
ALTRDA 4.429 06/23/32	EUR	20	2 002 884,16	1,53
Chimie			3 353 086,95	2,56
GRUENENTHAL 4,125%21-150528	EUR	1 600	1 617 496,67	1,23
ROQFRE 5.494 PERP	EUR	10	1 031 956,11	0,79
YULCLN 7 3/8 05/02/29	EUR	700	703 634,17	0,54
Commerce alimentaire et Pharmacie			2 088 982,19	1,59
MEOGR 4 03/05/30	EUR	2 000	2 088 982,19	1,59
Distributeurs			3 391 001,79	2,58
EROSKI 10 5/8 04/30/29	EUR	1 200	1 304 729,33	0,99
VERISR 9 1/4 10/15/27	EUR	2 450	2 086 272,46	1,59
Electricité			1 604 959,62	1,22
EDF TV22-PERP.	EUR	7	1 604 959,62	1,22
Energie non renouvelable			3 066 288,61	2,34
BP CAPITAL MARKETS TV20-PERP.	EUR	1 300	1 293 647,10	0,99
REPSOL INTL FIN TV20-PERP.	EUR	1 700	1 772 641,51	1,35
Energies renouvelables			2 011 499,65	1,53
ENER GRP ROI 6,875%23-310728	EUR	1 900	2 011 499,65	1,53
Equipements et services médicaux			96 671,63	0,07
CAB 3,375%21-010228	EUR	100	96 671,63	0,07
Fournisseurs de services de télécommunications			4 446 954,23	3,39
ILDFP 5 3/8 06/14/27	EUR	25	2 608 326,71	1,99
LORCAT 5 3/4 04/30/29	EUR	1 300	1 381 731,36	1,05
TELEFO 7 1/8 PERP	EUR	4	456 896,16	0,35
Gaz eau et services multiples aux collectivités			3 189 422,79	2,43
AQUASM 3 3/4 06/11/32	EUR	1 300	1 293 886,79	0,99
ITALM CHEM 10%23-060228	EUR	1 800	1 895 536,00	1,44
Industries généralistes			1 144 489,12	0,87
ABESM 4.87 PERP	EUR	11	1 144 489,12	0,87
Instruments de placement hors actions			2 220 545,25	1,69
CIRSA FIN INTL 7,875%23-310728	EUR	2 100	2 220 545,25	1,69
Investissement immobilier et services			1 173 696,33	0,89
AAFFP 6 07/25/29	EUR	1 100	1 173 696,33	0,89
Inv immobilier et serv			2 027 494,17	1,55
LKQ 4 1/8 04/01/28	EUR	2 000	2 027 494,17	1,55
Logiciels et services informatiques			1 549 292,92	1,18
IGT 4 1/4 03/15/30	EUR	1 500	1 549 292,92	1,18
Matériel équipements destinés aux TI			2 554 391,99	1,95
NEXANS 050428	EUR	18	1 934 190,49	1,48
PRYIM 5 1/4 PERP	EUR	600	620 201,50	0,47

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Médias			1 303 933,97	0,99
JCDECAUX 5%23-110129	EUR	12	1 303 933,97	0,99
Métaux industriels et extraction			1 354 846,64	1,03
OI 6 1/4 05/15/28	EUR	1 300	1 354 846,64	1,03
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			1 016 810,27	0,77
IPNFP 3 7/8 03/25/32	EUR	10	1 016 810,27	0,77
Prestataires de soins de santé			349 984,73	0,27
CLARIANE TV21-PERP.REGS	GBP	3	349 984,73	0,27
Produits ménagers et constr individuelle			1 104 701,97	0,84
SKFP 3 5/8 06/24/30	EUR	11	1 104 701,97	0,84
Services appui à industrie			5 898 865,05	4,50
CURGRP 5 1/2 05/15/30	EUR	1 500	1 544 595,83	1,18
ELISGP 1 5/8 04/03/28	EUR	19	1 850 024,01	1,41
LOXAM 6,375%23-150528	EUR	2 300	2 398 423,71	1,83
ROSINI 6 3/4 12/31/29	EUR	100	105 821,50	0,08
Services aux consommateurs			2 196 656,16	1,67
ALD 041028	EUR	20	2 196 656,16	1,67
Services bancaires invest et de courtage			4 507 869,49	3,44
ACCINV 6 3/8 10/15/29	EUR	100	106 203,54	0,08
DAVLLO Float 06/15/27	EUR	2 200	2 227 402,53	1,70
MATTER 3 1/8 09/15/26	EUR	2 100	1 167 878,14	0,89
MOBLUX 4 1/4 07/15/28	EUR	1 000	1 006 385,28	0,77
Services financiers et de crédit			1 437 626,63	1,10
ENCORE CAP GROUP TV20-150128	EUR	1 400	1 437 626,63	1,10
Sociétés de placement immobilier			1 829 550,58	1,39
URWFP 4 7/8 PERP	EUR	18	1 829 550,58	1,39
Soins personnels pharmacies et épiceries			3 016 215,82	2,30
COTY 5,75%23-150928	EUR	1 800	1 891 656,50	1,44
ITMENT 5 3/4 07/22/29	EUR	10	1 124 559,32	0,86
Voyages et Loisirs			5 611 552,97	4,28
FDJFP 3 11/21/30	EUR	13	1 316 664,40	1,00
LHAGR 5 1/4 01/15/55	EUR	22	2 240 841,64	1,71
TUIGR 1.95 07/26/31	EUR	18	2 054 046,93	1,57
Titres de créances			2 604 133,76	1,98
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 604 133,76	1,98
Souverains			2 604 133,76	1,98
ACGB 2 3/4 06/21/35	AUD	2 700	1 337 127,63	1,02
TII 1 02/15/49	USD	16 000	1 267 006,13	0,96
Parts d'OPC et fonds d'investissements			9 293 135,98	7,08
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			9 293 135,98	7,08
AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	EUR	1 500	2 278 680,00	1,74

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SUNNY EURO CREDIT OPP-I	EUR	17 533,41	2 283 375,98	1,74
SUNNY GREEN BONDS 2028 I	EUR	7 000	755 020,00	0,57
SUNNY OPPORTUNITES 2029 HY-I	EUR	5 000	539 900,00	0,41
SUNNY SHORT DURATION C	EUR	28 000	3 436 160,00	2,62
Total			125 730 222,45	95,80

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
OESX/1225/PUT /5,000	130,00	156 780,00	0,00	-1 930 379,36
Sous total		156 780,00	0,00	-1 930 379,36
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		156 780,00	0,00	-1 930 379,36

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
mini 10-yea 0925	-5,00	11 614,81	0,00	-4 119,11
Sous total		11 614,81	0,00	-4 119,11
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		11 614,81	0,00	-4 119,11

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
BUND-EUX 06 0925	-65,00	53 550,00	0,00	-8 459 750,00
Tnote 10Y-C 0925	-125,00	0,00	138 262,48	-11 898 824,18
TNote 2Y-CB 0925	195,00	120 281,68	0,00	34 438 042,63
Sous total		173 831,68	138 262,48	14 079 468,45
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		173 831,68	138 262,48	14 079 468,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	125 730 222,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	156 780,00
Total instruments financiers à terme - taux	11 614,81
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	35 569,20
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 586 105,35
Autres passifs (-)	-282 705,19
Total = actif net	131 237 586,62



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SUNNY MULTI-OBLIG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024
Fonds Commun de Placement
SUNNY MULTI-OBLIG
85 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes (ici) au Tribunal de Commerce
de Paris (ci-après « KPMG »), 14-3000177, est
attachée à la Courgneul-Hippolyte des commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG, composé de
membres indépendants affiliés à KPMG Network Limited,
une société de droit anglais (ci) société d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes.

Société anonyme à capital
d'investissement
Séjour social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 3 457 100 €
775 726 411 RCS Nanterre

Fonds Commun de Placement
SUNNY MULTI-OBLIG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de part,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SUNNY MULTI-OBLIG constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquié
KPMG le 09/12/2024 18:09:48



Isabelle Bousquié
Associé

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	121 051 600,54	27 758 749,27
Actions et valeurs assimilées	0,00	190 505,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	190 505,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	104 402 080,25	23 879 778,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	104 402 080,25	23 879 778,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	869 696,38
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 445 108,18	869 696,38
Titres de créances négociables	8 445 108,18	869 696,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	8 078 465,32	2 737 680,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 078 465,32	2 737 680,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	125 946,79	81 088,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,79	81 088,82
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 158,26	25 257,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 158,26	25 257,35
Comptes financiers	7 932 661,08	239 580,12
Liquidités	7 932 661,08	239 580,12
Total de l'actif	128 986 419,88	28 023 586,74

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	127 708 937,96	28 092 277,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 932 826,00	-736 488,63
Résultat de l'exercice (a, b)	1 860 374,37	264 315,49
Total des capitaux propres	126 636 486,33	27 620 104,31
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	125 946,39	81 088,68
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	125 946,39	81 088,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	125 946,39	81 088,68
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 223 987,16	322 393,75
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 223 987,16	322 393,75
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	128 986 419,88	28 023 586,74

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSU3F00002 SCHATZ-EUX 0923	0,00	5 766 750,00
Total Taux	0,00	5 766 750,00
Total Contrats futures	0,00	5 766 750,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	5 766 750,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	5 766 750,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	8 407 058,16	0,00
Total Devise	8 407 058,16	0,00
Taux		
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924	39 085 840,49	0,00
USN2U3F00002 TNote 2Y-CB 0923	0,00	5 590 462,34
Total Taux	39 085 840,49	5 590 462,34
Total Contrats futures	47 492 898,65	5 590 462,34
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	47 492 898,65	5 590 462,34
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
RXXXU4F00002 LONG GILT 0924	8 055 362,26	0,00
Total Taux	8 055 362,26	0,00
Total Contrats futures	8 055 362,26	0,00
Total Autres engagements	8 055 362,26	0,00
Total Autres opérations	55 548 260,91	5 590 462,34

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 985,95	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 386 128,18	733 974,26
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 415 114,13	733 974,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 239,54
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	1 239,54
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 415 114,13	732 734,72
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	553 335,08	471 970,19
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	861 779,05	260 764,53
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	998 595,32	3 550,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 860 374,37	264 315,49

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part E :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012696102	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
D	FR001400P595	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
E	FR001400P587	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
I	FR001400P579	0,85 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012696102	Néant
D	FR001400P595	Néant
E	FR001400P587	Néant
I	FR001400P579	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012696102 R

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester²). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente

la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Part FR001400P595 D

15% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester²). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables

correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Part FR001400P587 E

Néant

Part FR001400P579 I

10% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à l'indicateur composite de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes : En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15% TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 65 % Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years Total Return Index (I02518EU), 25 % Bloomberg Pan-European High Yield Total Return Index (LP01TREU) et 10 % Ester²). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance. En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations : 0.03% Max TTC avec un minimum de 40€ TCN : 55€ max Marchés à Terme Future - Option sur indice Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	27 620 104,31	23 913 621,39
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	106 298 903,06	3 657 674,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 673 258,87	-1 382 347,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	754 411,22	421 527,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 539 771,76	-1 551 062,29
Plus-values réalisées sur contrats financiers	177 551,63	625 841,84
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-282 283,32	-121 697,48
Frais de transaction	-95 644,21	-80 629,71
Différences de change	-21 113,62	-3 516,66
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 351 510,68	1 934 474,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>663 073,17</i>	<i>-688 437,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-688 437,51</i>	<i>-2 622 912,21</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	182 313,62	-54 545,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>119 924,94</i>	<i>-62 388,68</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-62 388,68</i>	<i>-7 842,95</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	861 779,05	260 764,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	1 984,54*	0,00
Actif net en fin d'exercice	126 636 486,33	27 620 104,31

*Résultat fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négø. sur un marché régl. ou assimilé	65 188 195,66	51,48
Obligations convertibles négø. sur un marché régl. ou assimilé	21 517 335,82	16,99
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	17 696 548,77	13,97
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	104 402 080,25	82,44
Titres de créances		
Bons du Trésor	8 445 108,18	6,67
TOTAL Titres de créances	8 445 108,18	6,67
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Devise	8 407 058,16	6,64
Taux	47 141 202,75	37,23
TOTAL Autres opérations	55 548 260,91	43,86

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	102 695 615,15	81,09	0,00	0,00	1 706 465,10	1,35	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 229 987,43	1,76	17 153 274,15	13,55	21 078 482,59	16,64	23 587 221,25	18,63	40 353 114,83	31,87
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 445 108,18	6,67
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 932 661,08	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	39 085 840,49	30,86	0,00	0,00	8 055 362,26	6,36

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	8 445 108,18	6,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,42	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 770,78	0,08	379 569,08	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	99 999,02	0,08	25 947,37	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 407 058,16	6,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 078 465,32
	FR0011374123	SUNNY SHORT D C	4 723 600,00
	FR0012832780	SUNNY EUR CR O-I	2 130 835,32
	FR001400KTN1	SUN GN BN 2028 I	714 630,00
	FR001400KTP6	SUNNY OPP 2029-I	509 400,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			8 078 465,32

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 860 374,37	264 315,49
Total	1 860 374,37	264 315,49

	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 787 738,56	264 315,49
Total	1 787 738,56	264 315,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
C2 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	43 587,84	
Total	43 587,84	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
D2 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	12 524,12	
Report à nouveau de l'exercice	126,67	
Capitalisation	0,00	
Total	12 650,79	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,36	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	30/06/2023
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	16 397,18	
Total	16 397,18	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 932 826,00	-736 488,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 932 826,00	-736 488,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 894 709,19	-736 488,63
Total	-2 894 709,19	-736 488,63
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	261 659,938
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
C2 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-20 971,31	
Total	-20 971,31	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
D2 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 808,49	
Total	-8 808,49	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	34 789,2303	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
H PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-8 337,01	
Total	-8 337,01	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/06/2020	D1 PART DIST D	27 025 599,72	265 897,7850	101,63	0,00	0,00	0,00	2,82
30/06/2021	D1 PART DIST D	28 046 373,99	257 990,3710	108,71	0,00	0,00	0,00	0,35
30/06/2022	D1 PART DIST D	23 913 621,39	239 868,3940	99,69	0,00	0,00	0,00	4,14
30/06/2023	D1 PART DIST D	27 620 104,31	261 659,9380	105,55	0,00	0,00	0,00	-2,81
28/06/2024	C1 PART CAPI R	111 518 300,33	1 023 176,6948	108,99	0,00	0,00	0,00	-1,08
28/06/2024	C2 PART CAPI E*	8 317 888,28	8 269,3292	1 005,87	0,00	0,00	0,00	2,73
28/06/2024	D2 PART DIST D*	3 493 675,29	34 789,2303	100,42	0,00	0,36	0,00	-0,25
28/06/2024	H PART CAPI I*	3 306 622,43	3 288,2443	1 005,58	0,00	0,00	0,00	2,45

*Création 24-04-24

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	829 325,01460	89 965 933,84
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-67 808,25780	-7 371 254,09
Solde net des Souscriptions/Rachats	761 516,75680	82 594 679,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 023 176,69480	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 841,35600	8 842 025,25
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-572,02680	-576 071,02
Solde net des Souscriptions/Rachats	8 269,32920	8 265 954,23
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 269,32920	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST D		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	35 848,55690	3 584 866,91
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 059,32660	-106 458,23
Solde net des Souscriptions/Rachats	34 789,23030	3 478 408,68
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	34 789,23030	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 904,82610	3 906 077,06
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-616,58180	-619 475,53
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 288,24430	3 286 601,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 288,24430	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI E	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D2 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0012696102 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,18
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	526 438,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	42,85
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400P587 C2 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	11 116,68
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400P595 D2 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,59
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10 224,19
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	18,77
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400P579 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 406,27
Pourcentage de frais de gestion variables	0,01
Commissions de surperformance (frais variables)	88,16
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Frais de gestion	
Créances	SRD et règlements différés	2 158,26
Total des créances		2 158,26
Dettes	SRD et règlements différés	1 842 802,50
Dettes	Frais de gestion	381 184,66
Total des dettes		2 223 987,16
Total dettes et créances		-2 221 828,90

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	120 925 653,75	95,50
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	104 402 080,25	82,45
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	8 445 108,18	6,67
TITRES OPC	8 078 465,32	6,38
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 158,26	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-2 223 987,16	-1,76
CONTRATS FINANCIERS	0,40	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,40	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	7 932 661,08	6,26
DISPONIBILITES	7 932 661,08	6,26
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	126 636 486,33	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						104 402 080,25	82,46
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						104 402 080,25	82,46
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						65 188 195,66	51,50
TOTAL AUTRICHE						1 477 956,04	1,17
XS1961852750 SAPP1 PAP HOLD 3,125%19-150426	26/03/2019	15/04/2026	EUR	1 500	3,12	1 477 956,04	1,17
TOTAL BELGIQUE						8 692 845,64	6,86
BE0000345547 BGB 0.8 06/22/28	23/01/2018	22/06/2028	EUR	670 000 000	0,80	6 198 767,49	4,89
BE0002936178 CRELAN 6 02/28/30	19/09/2023	28/02/2030	EUR	23		2 494 078,15	1,97
TOTAL ALLEMAGNE						11 980 796,90	9,46
DE0001102473 DBR 0 08/15/29	12/07/2019	15/08/2029	EUR	770 000 000		6 813 345,00	5,37
DE0001135226 DBR 4 3/4 07/04/34	31/01/2003	04/07/2034	EUR	300 000 000	4,75	3 729 871,31	2,95
XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	25/04/2023	07/01/2026	EUR	14	4,25	1 437 580,59	1,14
TOTAL ESPAGNE						8 668 142,15	6,84
ES0000011868 SPGB 6 01/31/29	15/07/1998	31/01/2029	EUR	550 000 000	6,00	6 333 755,82	5,00
XS2762369549 BBVA TV24-080236 SUB.GLOB.MTN	08/02/2024	08/02/2036	EUR	8		821 354,82	0,65
XS2806471368 SANTAN 3 7/8 04/22/29	22/04/2024	22/04/2029	EUR	15	3,88	1 513 031,51	1,19
TOTAL FRANCE						19 860 282,08	15,72
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	10	2,88	1 005 407,30	0,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	14	2,25	1 394 289,84	1,10
FR0013509627 JC DECAUX 2%20-241024	24/04/2020	24/10/2024	EUR	15	2,00	1 511 820,74	1,19
FR001400DZO1 SOCGEN 4 1/4 11/16/32	16/11/2022	16/11/2032	EUR	15	4,25	1 589 972,30	1,26
FR001400GGZ0 BFCM 4,125%23-130329 EMTN	13/03/2023	13/03/2029	EUR	23	4,12	2 374 691,40	1,90
FR001400IDY6 SOCGEN 5 5/8 06/02/33	02/06/2022	02/06/2033	EUR	6	5,62	627 949,97	0,50
FR001400M8W6 COFACE 5,75%23-281133	28/11/2023	28/11/2033	EUR	7	5,75	768 524,07	0,61
FR001400MLX3 ILDFP 5 3/8 02/15/29	15/12/2023	15/02/2029	EUR	14	5,38	1 465 963,14	1,16
FR001400P3D4 RENAUL 3 3/4 10/04/27	04/04/2024	10/04/2027	EUR	1 600	3,75	1 609 966,16	1,27
FR001400QQ30 LRFP 3 1/2 06/26/34	26/06/2024	26/06/2034	EUR	1	3,50	99 529,53	0,08
XS1227287221 CROWN EURO HOLDING 3,375% 15-0	05/05/2015	15/05/2025	EUR	1 000	3,38	997 476,25	0,79
XS2451372499 ALDFP 1 1/4 03/02/26	02/03/2022	02/03/2026	EUR	14	1,25	1 351 333,32	1,07
XS2553825949 FAURECIA 7,25%22 150626	15/11/2022	15/06/2026	EUR	459	7,25	479 257,33	0,38
XS2761223127 GOLDSTORY 6,75%24-010230	14/02/2024	01/02/2030	EUR	1 300	6,75	1 354 021,50	1,07
XS2774391580 EOFP 5 1/8 06/15/29	11/03/2024	15/06/2029	EUR	1 100	5,12	1 105 027,15	0,87
XS2778270772 FNAC DARTY 6%24-010429	28/03/2024	01/04/2029	EUR	400	6,00	413 391,08	0,33
XS2810278163 MOBLUX 7 05/15/30	17/05/2024	15/05/2030	EUR	700	7,00	712 635,00	0,56
XS2852970016 PICSUR 6 3/8 07/01/29	03/07/2024	01/07/2029	EUR	1 000	6,38	999 026,00	0,79
TOTAL ROYAUME UNI						2 684 370,61	2,12
XS2010037849 JAGUAR LAND 5,875%19-151124	26/11/2019	15/11/2024	EUR	1 300	5,88	1 312 038,18	1,04
XS2762276967 INEOS FINANCE 6,375%24-150429	07/02/2024	15/04/2029	EUR	1 300	6,38	1 372 332,43	1,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL IRLANDE						502 157,36	0,40
XS1117298759 SMURFIT KAP ACQ 2,75%15-0225	16/02/2015	01/02/2025	EUR	500	2,75	502 157,36	0,40
TOTAL LUXEMBOURG						2 526 373,19	1,99
XS1881594946 ROSSINI 6,75%18-301025	26/10/2018	30/10/2025	EUR	1 400	6,75	1 421 567,00	1,12
XS2535307743 MDT 2 5/8 10/15/25	21/09/2022	15/10/2025	EUR	1 100	2,62	1 104 806,19	0,87
TOTAL PAYS-BAS						5 741 561,26	4,53
FR0013512944 STLA 2 3/4 05/15/26	15/05/2020	15/05/2026	EUR	20	2,75	1 977 892,88	1,56
XS1180651587 ACHMEA 4 1/4 PERP	04/02/2015	31/12/2050	EUR	1 300		1 317 097,49	1,04
XS1485532896 KPN 0 5/8 04/09/25	09/09/2016	09/04/2025	EUR	25	0,62	2 446 570,89	1,93
TOTAL SUEDE						1 078 744,72	0,85
XS2541437583 VERISR 9 1/4 10/15/27	12/10/2022	15/10/2027	EUR	1 000	9,25	1 078 744,72	0,85
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 974 965,71	1,56
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	2 000	1,00	1 974 965,71	1,56
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régul. ou assimilé						21 517 335,82	16,99
TOTAL ALLEMAGNE						3 848 831,61	3,04
DE000A2G87D4 DHLGR 0.05 06/30/25	13/12/2017	30/06/2025	EUR	22	0,05	2 117 315,10	1,67
DE000A3E5KG2 TUI 5%160428 CONV.	16/04/2021	16/04/2028	EUR	17	5,00	1 731 516,51	1,37
TOTAL ESPAGNE						3 775 064,10	2,98
XS2597741102 CELLNEX TELECOM 2,125%23-30 CV	11/08/2023	11/08/2030	EUR	37	2,12	3 775 064,10	2,98
TOTAL FRANCE						9 062 652,48	7,16

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013448412 UBISOFT 0%(19-24)0924 OCEANE	19/09/2019	24/09/2024	EUR	4 621		523 522,33	0,41
FR0013520681 ARMISG 0 06/25/25	25/06/2020	25/06/2025	EUR	19		1 819 079,00	1,44
FR0013526803 WORLDLINE 0%(20-30)0725 OCEANE	30/07/2020	30/07/2025	EUR	11 700		1 318 496,40	1,04
FR0014002102 FNAC DARTY OC 0,25%(23)032027	23/03/2021	23/03/2027	EUR	17 700	0,25	1 267 974,90	1,00
FR001400DL47 AFFP 6 1/2 PERP	16/11/2022	31/12/2050	EUR	23		2 338 123,00	1,85
FR001400GV80 WENDEL 2,625% 270326	27/03/2023	27/03/2026	EUR	18	2,62	1 795 456,85	1,42
TOTAL ITALIE						1 671 424,52	1,32
XS2161819722 NEXI 1,75%(20-24)0427 CV	24/04/2020	24/04/2027	EUR	18	1,75	1 671 424,52	1,32
TOTAL MEXIQUE						1 801 317,69	1,42
XS2590764127 FOMENTO ECONO 2,625%(23-26	24/02/2023	24/02/2026	EUR	18	2,62	1 801 317,69	1,42
TOTAL PAYS-BAS						1 358 045,42	1,07
XS2713344195 SIMONGBDEV 3,5%(23-14)1126 EXCH	14/11/2023	14/11/2026	EUR	13	3,50	1 358 045,42	1,07
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDD)						17 696 548,77	13,97
TOTAL AUTRICHE						1 698 876,15	1,34
XS1294343337 OMV TV13-PERP,	07/12/2015	31/12/2050	EUR	1 600		1 698 876,15	1,34
TOTAL ALLEMAGNE						1 681 892,99	1,33
XS2817890077 MUNRE 4 1/4 05/26/44	21/05/2024	26/05/2044	EUR	17		1 681 892,99	1,33
TOTAL FRANCE						8 189 851,95	6,46
FR0011401751 EDF TV13-PERPETUEL EMTN	29/01/2013	31/12/2050	EUR	9		920 252,68	0,73
FR0012444750 CRED.AGRIC.ASSUR.4,250%(15-PERP	13/01/2015	31/12/2050	EUR	25		2 534 166,39	2,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	31	1,00	3 077 561,08	2,42
FR0014001U83 URW TV23-PERP	03/07/2023	31/12/2050	EUR	15		1 657 871,80	1,31
TOTAL ROYAUME UNI						1 869 433,43	1,48
XS1083986718 AVL N 3 7/8 07/03/44	03/07/2014	03/07/2044	EUR	1 800		1 869 433,43	1,48
TOTAL ITALIE						3 035 619,84	2,40
IT0005279887 ISPIM Float 09/26/24	26/09/2017	26/09/2024	EUR	17		1 706 465,10	1,35
XS1156024116 INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP	17/12/2014	31/12/2050	EUR	13		1 329 154,74	1,05
TOTAL PAYS-BAS						1 220 874,41	0,96
XS1115800655 ASR NEDERLAND TV14-PERP SUB	30/09/2014	31/12/2050	EUR	300		311 446,48	0,25
XS1207058733 REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	25/03/2015	25/03/2075	EUR	900		909 427,93	0,71
TOTAL Titres de créances						8 445 108,18	6,67
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						8 445 108,18	6,67
TOTAL Titres de créances négociables						8 445 108,18	6,67
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						8 445 108,18	6,67
US91282CFJ53 T 3 1/8 08/31/29	31/08/2022	31/08/2029	USD	95 000	3,12	8 445 108,18	6,67
TOTAL Titres d'OPC						8 078 465,32	6,38
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						8 078 465,32	6,38
TOTAL FRANCE						8 078 465,32	6,38
FR0011374123 SUNNY SHORT DURATION C			EUR	40 000		4 723 600,00	3,74
FR0012832780 SUNNY EURO CREDIT OPP-I			EUR	17 533,41		2 130 835,32	1,68

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400KTN1 SUNNY GREEN BONDS 2028 1	EUR			7 000		714 630,00	0,56
FR001400KTP6 SUNNY OPPORTUNITES 2029 HV 1	EUR			5 000		509 400,00	0,40
TOTAL Contrats financiers						-25 946,97	-0,02
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						-25 946,97	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes						-25 946,97	-0,02
TOTAL FRANCE						-119 924,54	-0,09
MARE GBP Appels marge futures	GBP			-22 000		-25 947,37	-0,02
MARF USD Appels marge futures	USD			-100 658,95		-93 977,17	-0,07
TOTAL AUTRES PAYS						93 977,57	0,07
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	USD			67		-6 021,85	0,00
USN2U4F00002 TNote 2Y-CB 0924	USD			205		99 999,42	0,07